

REPUBLIQUE FRANCAISE

REUNION DU

CONSEIL MUNICIPAL

(Article L.121-8 du Code des Communes)

**Le Conseil Municipal de la commune d'UNCHAIR
se réunira en séance ordinaire**

Samedi 21 mars 2026 à 10H00

dans **la MAIRIE** avec l'ordre du jour ci-après.

ORDRE DU JOUR

1. Installation des conseillers
2. Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 4 mars 2026
3. Election du Maire et des adjoints
4. Lecture de la Charte de l'élu local

Fait à Unchair, le 16 mars 2026

Le Maire,
M. Bencivengo

